

## Comité Technique Ministériel du 8 juillet 2019

### La destruction est en marche, mais sans nous

**Le comité technique ministériel s'est tenu pour la seconde fois de l'année ce 8 juillet, sous la présidence de Madame Braun-Lemaire, Secrétaire Générale des Ministères économiques et financiers.**

**Après lecture par les fédérations de leur déclaration liminaire, peu ou prou toutes dans la même tonalité, la Présidente s'est proposée de donner la parole aux différents responsables des directions pour qu'ils exposent leurs projets de restructuration.**

**Après une brève interruption de séance, en cohérence avec ses propos liminaires, la délégation FO, tout comme Solidaires, a quitté la séance, refusant une présentation aseptisée de ces projets.**

**Rendez-vous est pris en septembre pour combattre cette politique de destruction des services publics économiques et financiers et de leurs emplois.**

### Déclaration liminaire FO

*L'ordre du jour famélique de ce CTM résume à lui seul, l'état du dialogue social dans notre pays et plus particulièrement dans nos ministères.*

*Pour preuve, alors même que le Parlement s'apprête à signer « l'arrêt de mort » des Comités Techniques et des CHS-CT au travers du projet de Loi de transformation de la fonction publique, nous sommes amenés à nous prononcer sur une nouvelle cartographie de ces deux instances.*

*Après une crise, dont les historiens pourront certainement décrypter tous les ressorts, le Président de la République a initié un grand débat, qui s'est rapidement transformé en grand défouloir. Certains ont cru en y participant, avec sincérité parfois, que cette initiative originale permettrait au pouvoir en place de prendre la mesure des multiples et diffuses revendications.*

*A Force Ouvrière, nous avons très rapidement perçu les véritables intentions de M. Macron, à savoir, sous une pseudo concertation, mieux faire entériner son programme économique libéral. Les conclusions dévoilées fin avril nous ont confortés dans la justesse de notre analyse de notre analyse de ne pas accompagner ce processus.*

*Prétexter comme l'a exprimé le Premier Ministre, que la loi de transformation de la fonction publique répond aux attentes des français exprimées lors du grand débat est une grossière "tromperie sur la marchandise" pour ne pas dire un mensonge éhonté!*

*Depuis fin mai, pas un jour ne passe sans une nouvelle réforme, un nouveau plan d'action et de ce point de vue Bercy est un modèle du genre.*

A cet égard, l'hyper médiatisation de nos ministres et en particulier celle de M. Darmanin, qui va déclamer des contre-vérités n'a pour effet que d'exaspérer chaque jour un peu plus les personnels et leurs représentants.

Certes, nous avons connu ces derniers mois des réformes d'ampleur, citons le pôle 3 E dans les DIRECCTE, mais depuis comme on dit « les chevaux sont lâchés », bien évidemment le dossier le plus emblématique en la matière est la réforme à la DGFIP.

Si celle-ci est inédite dans son ampleur et sa brutalité, elle n'est pas pour surprendre **FO**. Dès la mise en place du prélèvement à la source nous avons alerté sur les inévitables conséquences qu'en tirerait le pouvoir sur l'organisation des services et le volume des emplois.

D'ailleurs sur ce dossier, notre ministre serait bien venu de jouer un peu moins le fanfaron. Certes à ce jour, la réussite de sa mise en œuvre est avérée et ce grâce au professionnalisme des agents. Pour autant, aucun élément ne nous permet d'en tirer le même résultat pour ce qui concerne les rentrées financières. Sur ce point, le silence de la DGFIP et du ministre renforce chaque jour nos craintes sur les recettes budgétaires de l'Etat.

En passant de la « géographie revisitée » au « nouveau réseau de proximité », le résultat reste le même, c'est l'abandon des territoires, c'est la disparition des 2/3 des trésoreries et de 200 centres fiscaux. Modifier la terminologie d'une réforme n'en modifie pas le contenu !

La « démétropolisation » des services répond à des critères très discutables où les considérations électorales suppléent l'intérêt général, nous avons pu le vérifier département par département.

Néanmoins, les élus locaux commencent à comprendre la supercherie des cartes départementales telles que le ministre a voulu les vendre.

La lecture attentive des légendes colorées est sans ambiguïté. Nous sommes loin d'un renforcement de la présence de la DGFIP sur le territoire, bien au contraire, la multiplication de points de contact fixes ou itinérants sur des demi-journées ou plages horaires limitées sont un contresens à la demande des usagers, d'autant plus quand nombre de citoyens font partie des « illectronistes ».

Chacun aura compris le but de cette réforme : supprimer encore et toujours des emplois à la DGFIP avec l'objectif d'atteindre les 50 000 au niveau de la fonction publique de l'Etat. Le refus du ministre de communiquer sur ce sujet ne trompe personne, au final nous sommes sur la base minimum de 10 000 emplois supprimés d'ici 2022, si cette réforme allait à son terme.

**C'est pourquoi, notre fédération et le syndicat FO-DGFIP seront aux côtés des personnels pour combattre cette funeste réforme jusqu'à son retrait.**

Nous ne serons pas de ceux qui joueront à déplacer les points bleus ou rouges sur une carte pour satisfaire un tel ou une telle.

Dans le même temps, le ministre annonce le déplacement d'office de 3 000 agents des services centraux du ministère vers la province, au prétexte d'une réimplantation de services en province et surtout pour répondre à une demande des agents ! Cette annonce génère de fortes inquiétudes parmi les personnels.

A Bercy, nous avons déjà vécu ce genre de délocalisations. Pour autant, le postulat est erroné. Tous les agents affectés en Ile de France ne sont pas massivement prêts à exercer en province. C'est une vision très simpliste qui ne prend pas en compte la situation individuelle des agents et de leur famille.

Il n'est pas souhaitable de revivre une situation, connue en 2004 dans une ville chère à notre ministre, où des inspecteurs élèves devaient dès leur première affectation en septembre, devenir enseignants dans une école d'application ministérielle, faute de volontaires à la délocalisation !

Sur ce sujet, comme sur bien d'autres, notre fédération souhaite vivement connaître à quel moment, les personnels et leurs représentants seront associés à la décision ou si comme nous le craignons ils devront attendre le diktat ministériel pour en être informés.

A peine sorti d'un conflit social inédit, la douane est de nouveau dans la tourmente.

Alors que les décrets et arrêtés tardent à paraître pour traduire les revalorisations indemnitaires obtenues, une nouvelle réforme s'annonce. Celle-ci sonne le glas du réseau comptable douanier et plus généralement ramène à la portion congrue les emplois dans la branche opérations commerciales. **De là à penser que le ministre veuille prendre sa revanche après l'action de ce printemps, il n'y a pas loin.** Le projet de privatiser la mission « sureté », exercée sur les sites les plus en pointe dans la contestation, nous conforte dans cette analyse.

Certains agents qui ont connu de récentes restructurations avec déplacement géographique risquent d'être sous la menace d'en subir une nouvelle. C'est inacceptable !

Pendant ce temps, les agents de la DGCCRF demeurent dans l'expectative sur leur devenir. Dans l'attente des conclusions de la mission inter services sur l'avenir des missions de sécurité alimentaire, la nouvelle organisation territoriale présentée par le Premier Ministre le 12 juin dernier, ressemble à un nouveau jeu de bonneteau où les agents sont considérés comme des pions que l'on pourrait bouger au gré des différentes réformes.

**La mainmise du ministère de l'Intérieur et donc des préfets sur les secrétariats généraux communs est une nouvelle étape franchie sur la déconnexion de la gestion ministérielle des agents CCRF mais également de la DGE.**

Le point à l'ordre du jour de ce CTM sur l'organisation des services de l'État en Guyane est une première concrétisation des velléités gouvernementales, transposables demain dans les autres départements d'outre-mer, en Corse voire, pourquoi pas, à l'ensemble des départements métropolitains.

Cette concentration du pouvoir dans les mains du préfet n'a pas l'agrément de notre fédération.

La DGE connaît une réforme d'ampleur qui n'est pas sans conséquence pour les personnels, avec une concertation qui est là encore loin d'être optimale.

Quant à l'INSEE, la direction vient de présenter aux syndicats un nouveau mode de décompte du temps de travail. Ce dernier remet non seulement en cause des acquis datant de la mise en œuvre des 35 h, mais il ne respecte pas par ailleurs des accords passés au niveau ministériel, comme par exemple la convention signée avec la MGEFI.

**Cette réforme ne peut être avalisée en tant que telle par notre syndicat et nécessite de nouveaux échanges.**

Au niveau Fonction Publique, le rendez-vous salarial du 2 juillet, a démontré sans surprise le niveau de considération des ministres pour les agents publics avec encore et toujours le gel de la valeur du point d'indice. Il met également en exergue, le mépris affiché sans vergogne par nos ministres se satisfaisant d'afficher comme un plus le simple respect d'un engagement ou encore de considérer la compensation d'une dépense telle que les frais de repas comme partie intégrante du traitement.

L'abandon depuis 2018 des plans de qualification ministériels en est un autre exemple, poussant à une démotivation accrue des personnels sans perspective d'évolution de carrière. Dans une période de restructuration ces plans sont plus que jamais indispensables.

La DGAFP vient de diffuser le guide des dispositions d'accompagnement indemnitaire des restructurations dans les services de l'Etat. Dans son éditorial, le directeur souhaite que ce guide soit une aide utile au succès des transformations de vos organisations.

A l'heure où se tient le procès France Télécom, certains feraient bien d'y regarder à deux fois !

Au-delà de problématiques ministérielles, bien d'autres sujets préoccupent les agents parmi les réformes présentées par le gouvernement. Nous pouvons citer celle de l'assurance chômage qui peut impacter des familles d'agents avec le durcissement des conditions d'obtention de droits, la réforme santé ou encore celle de l'éducation nationale qui ne sont pas sans inquiéter les patients potentiels que nous sommes ou les parents que nous pouvons être.

Une réforme s'annonce source de grands dangers, celle des retraites.

Force Ouvrière a dénoncé dès l'origine une réforme de retraite par points, qui anéantit tout principe de solidarité intergénérationnelle et qui plus est entérine la paupérisation des retraités et pas seulement de ceux à venir.

Non content de préparer cette réforme systémique, dont le seul objectif est de faire des économies sur le dos des salariés et retraités, le gouvernement s'apprête aujourd'hui à modifier la loi de 2014, combattu à l'époque par FO, qui a entériné un accroissement du nombre d'années de cotisations pour percevoir une pension à taux plein.

Si à l'origine, un trimestre tous les trois ans allait être rajouté pour arriver aux 43 annuités en 2035, on nous annonce que c'est en 2025 que nous parviendrons à ce résultat.

En résumé, c'est dès la génération née en 1963 et non en 1973 que s'appliqueraient les 43 annuités.

**Par ce stratagème, très ancien monde, le gouvernement autofinance les supposées baisses d'impôts adoptées ce printemps. Quelle arnaque !**

Pour revenir au dialogue social ministériel, il nous suffit de regarder l'agenda social depuis un an à Bercy pour l'évaluer à sa juste valeur. Il s'apparente peu ou prou à un encéphalogramme plat, sur le nombre de réunions mais surtout sur leurs conclusions.

Dans une période de réformes ininterrompues et d'envergure jamais égalées, la suppression précipitée et unilatérale d'un tiers des moyens syndicaux octroyés aux fédérations et syndicats tant au niveau local que national met à nu la considération de nos ministres envers leurs agents et leurs représentants.

**Dans ce contexte, hormis cocher la case dans le bilan social 2019 « CTM réuni en 1<sup>ère</sup> convocation » et même si nous n'avons aucune illusion sur l'interprétation qu'en feront nos ministres, il n'est pas envisageable pour notre fédération de faire accréditer l'idée que nous puissions dialoguer comme si nous étions dans une période de concertation ordinaire, alors même qu'il s'agit ni plus ni moins de la destruction en marche des moyens de travail dans les directions de Bercy dont il s'agit.**

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ

DE LA FEDERATION SUR :

<http://www.financesfo.fr/>

